

Comité Central du 25 février 2010

La Direction décline sa stratégie au travers de la GPEC et du Plan triennal de Formation 2010-2012

Le Comité Central d'UES s'est réuni le 25 février avec, à l'ordre du jour, deux points liés à la stratégie du groupe, portant sur l'évolution des emplois et le plan triennal de Formation jusqu'en 2012.

Par ailleurs, la Direction s'est livrée à une information sur la mise en place d'un Joint-venture, avec Thalès et Sagem, dans le cadre du projet SCORPION, lancé officiellement le 22 février par le Ministre de la défense.

Un point d'information a également été tenu sur le chantier Risques Psycho-sociaux et le CCE a été consulté sur le projet d'accord relatif aux prêts de personnels.

GPEC et plan triennal de formation :

Le document présenté reprenait les informations données en Commission Economique du CCE, et s'appuyait sur la stratégie présentée le 23 décembre par le PDG et dont découle la nouvelle organisation de Nexter.

Officiellement, pour la Direction, il n'y aurait pas d'impact sur l'emploi, mais le document présenté précise qu'en 2010, l'évolution prévisionnelle des effectifs en CDI devrait être en légère baisse, la tendance devant se poursuivre pour les deux années suivantes. Ajoutez à cela, la disparition quasi totale des contrats d'intérim et voilà ce que la direction considère comme n'ayant pas d'impact sur l'Emploi.

Une fois de plus, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, pour la Direction, se limite à la diffusion de tableaux d'effectifs et de plan de charge. Les élus CGT souhaiteraient, quant à eux, pouvoir anticiper les évolutions liées au vieillissement de la population, aux changements de métiers rendus nécessaires par l'évolution de la charge, aux recrutements rendus nécessaires par la nécessité de gagner dans certaines compétences, etc....

Une fois de plus, la Direction se limite à ses obligations, mais n'a aucune intention d'engager une véritable réflexion sur l'avenir, considérant que tout ce qui touche à la stratégie est de son domaine réservé.

Dans ces conditions, les élus CGT, refusant de donner un blanc-seing à la Direction, se sont prononcés CONTRE, les orientations stratégiques et l'évolution des effectifs qui en découlent. Les élus CGT ont eu la même attitude sur le plan triennal de Formation qui accompagne cette stratégie.

SCORPION :

La présentation de ce dossier sera suivie d'une information/consultation, si le projet va à terme, donc si le consortium NEXTER/THALES/SAGEM est retenu par la DGA, face aux deux autres prétendants que sont EADS, d'une part et C&S, allié avec l'italien INEO d'autre part.

Il s'agit de répondre au marché le plus important passé par la DGA depuis le programme LECLERC. Celui-ci porte sur l'interfaçage des Systèmes d'Infanterie, d'Artillerie, Interarmées mais aussi dans un contexte interallié. Cela fait appel à des compétences croisées, portées par les trois entreprises, dans le cadre de la maîtrise de Systèmes de Systèmes.

Dans la société commune envisagée, sous forme de Joint-venture, les trois sociétés détiendraient 37.5% des parts pour Nexter, idem pour Thalès et 25% pour Sagem. Les effectifs pourraient atteindre 50 personnes, dont 70% seraient affectés à la JV, les autres pouvant être mis à disposition. Nous reviendrons sur ce dossier dans les prochains jours

Risques Psycho-sociaux :

La Direction s'est contentée de donner quelques informations sur ce qui se pratiquait déjà dans les Centres et a informé le CCE sur le début d'une négociation sur le sujet.

Accord Prêts de Personnels :

Comme ils l'avaient annoncé dans leur déclaration liminaire, les élus CGT ont voté POUR cet accord (voir tract CR négé).

Représentants des salariés aux comités de surveillance des Fonds Communs de Placement.

Nous avons assisté à un épisode assez surnaturel.

La Direction a proposé que l'ensemble des organisations syndicales (CGT-CFDT-CFE/CGC-FO-CFTC) soient représentées, à concurrence de 2 représentants par Fond.

Les élus CFDT ont fait voter une motion, excluant la CGT et FO, prétextant que ces deux organisations n'avaient pas signé l'accord sur le PEE.

CFDT et CFE/CGC ont voté, cette motion bien que la Direction ait, une nouvelle fois rappelé sa proposition initiale.

Voilà bien une attitude antidémocratique, qui n'a rien de syndicale. La CGT laissera le soin aux personnels d'apprécier à sa juste valeur.